

TRANSCRIPTION DES DEBATS ET DES ALLOCUTIONS DU COPART DU 9/12/08

Allocution de Monsieur DAVIN – Directeur Adjoint de la DRASS

« Merci Monsieur Canapa.

Bonjour à tous, je voudrais tout d'abord vous présenter les excuses de Monsieur Jean Chapellet, Directeur de la DRASS de PACA, qui ne peut se joindre à nous, retenu pour une réunion des Directeurs de DDASS de la région pour débattre d'une part des perspectives budgétaires 2009 et d'autre part de la réforme de l'Etat, *je ne sais pas si vous avez entendu parler de la RGPP mais c'est un sujet probablement tout aussi délicat...*

Jean Chapellet m'a chargé de le représenter, ce qui me vaut le plaisir de vous remercier de votre présence, de remercier le Président Jacques Roux pour son action, pour la présentation du programme et des enjeux de cette journée.

Je m'associe aux paroles de Monsieur Canapa pour remercier l'équipe du DROS, petite par la quantité de ses membres mais grande par la qualité. Remercier cette équipe pour le travail réalisé qui vous sera présenté dans un instant mais aussi, et peut être surtout, pour l'état d'esprit dans lequel le DROS évolue.

Car voilà un domaine, et il en est d'autres fort heureusement, où quelle que soit son appartenance institutionnelle, quel que soit son positionnement professionnel, quelle que soit sa sensibilité personnelle, le terme de partenariat et le travail de partenariat revêtent leur pleine signification.

Et cela à travers ce concept d'observation, qui est à présent bien enraciné dans le champ des politiques publiques. Pour l'Etat donc, qui de par les décentralisations successives ne dispose plus aujourd'hui de moyens humains de terrain, l'observation - *qui est généralement, et légitimement couplée à cet autre concept plus qu'émergeant que constitue l'évaluation* - est bien l'un des outils associés au service du rôle nouveau qui est assigné à l'Etat dans l'animation, la coordination, la mise en cohérence, la définition « stratégique » des grandes orientations des politiques publiques.

Et parce que l'Etat n'a plus, ou a de moins en moins, le monopole de l'action sociale – vous avez indiqué Monsieur Canapa que les Conseils Généraux sont les maîtres d'œuvre essentiels de cette action, les CAF aussi d'ailleurs et les CCAS - bref, parce que l'Etat n'a plus ce monopole de l'action sociale (celle-ci étant par nature à la fois partagée et évolutive) il est essentiel que l'information soit partagée, disponible, transparente, accessible non seulement entre les institutions – *je rejoins les paroles de Monsieur Canapa, une fois de plus Etat et Région parlent le même langage* – mais aussi avec ceux qui sur le terrain, au plus près des populations, jouent ce rôle fondamental et irremplaçable dans le maintien, le renforcement, voire la reconstruction du lien social et de la cohésion nationale.

Pour agir, il faut connaître, et pour connaître, il faut observer. Si l'observation est à la fois pratique, partagée, accessible, transparente, alors peuvent s'instaurer des rapports de confiance. Je fais référence, Monsieur Bézard, au contenu d'une communication que vous avez faite aux Directeurs des services sociaux des Conseils Généraux, et ce terme de confiance me paraît essentiel pour poursuivre les politiques publiques ; pour le dire autrement : montrons que nous sommes capables de faire fructifier ensemble notre formidable capital social.

C'est sans doute parce que nous en sommes arrivés là, Monsieur Canapa, à ces rapports de confiance avec nos collègues (je vois ici Monsieur Capello, Monsieur Podlejski qui nous a beaucoup aidés aussi), que dans le cadre de négociations qui n'ont pas toujours été faciles, disons-le, du contrat de projet ETAT – REGION (le CPER), la poursuite du co-financement du DROS n'a fait l'objet d'aucune discussion.

Nous, les services de l'Etat nous nous en réjouissons, c'est l'affirmation de notre volonté commune Etat / Région et demain, je l'espère, d'autres collectivités publiques qui voudraient nous rejoindre, de poursuivre le travail déjà engagé avec l'appui inestimable des Caisses d'Allocations Familiales et en premier lieu la CAF des Bouches du Rhône.

C'est aussi la garantie d'une pérennité de financement de ce bel outil, que constitue le DROS, dont nous souhaitons qu'il soit enrichi, sinon des financements, du moins des réflexions et des propositions des nombreux partenaires du secteur social présents ou représentés aujourd'hui.

Car, et ce sera ma conclusion, l'observation en matière sociale doit d'abord se construire de façon ascendante à partir d'une réalité quotidienne et locale que côtoient et construisent les acteurs de terrain. C'est dire que nous comptons sur vous ! Merci donc par avance pour votre active participation. »